

CONSEIL COMMUNAL DU 13 SEPTEMBRE 2012

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du jeudi, 13 septembre 2012.

Présents: MM. Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Jeannot Jeanpaul et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Eric Sassel, Jos Thill, Frank Pirrotte, Joseph Hames, René Robinet, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Marc Hansen, Léon Lentz et Lucien Fusulier, conseillers ; Alain Schwarz, secrétaire.

Excusés: Mme Danielle Schmit et M Fred Reuter, conseillers.

Début de la séance à 9.00 heures.

1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.

- Présentation de M. Claude Goedert, ingénieur diplômé au service technique ;
- Ouverture de la Maison Relais de Clemency, le lundi 17 septembre 2012 ;
- Ouverture de l'ECO-CENTER ;
- Fête de la Fusion à Clemency, le dimanche 16 septembre 2012 ;
- Inauguration de la « Place Daniel Hautus » ;
- Inauguration de la nouvelle ligne RGTR Bascharage – Fingig – Clemency ;
- Extension et changement de la ligne LATE NIGHT BUS, à partir du vendredi 21 septembre 2012.

2) Budget ordinaire – 412 – Sylviculture : Approbation du plan de gestion annuel des forêts de la Gemeng Käerjeng pour l'exercice 2013.

Approbation unanime du plan de gestion annuel 2013 clôturant avec un total de dépenses de 315.000 € par rapport à 176.000 € de recettes.

3) Dénomination de la place avec chapelle près de l'ancienne gare de Clemency en « Place Daniel Hautus ».

Monsieur Daniel Hautus, décédé le 7 décembre 2010 à l'âge de seulement 49 ans était engagé dans la politique locale durant 23 ans, dont 10 comme bourgmestre et 6 comme échevin. Monsieur Daniel Hautus s'était également investi dans les associations locales, il était le président de société de musique de Clemency pendant de longues années. Pour honorer ses mérites et son engagement dans l'intérêt des habitants de l'ancienne commune de Clemency, la Gemeng Käerjeng lui dédie la place près d'ancienne gare de Clemency.

Approbation unanime.

4) Budget extraordinaire 2012 : Diminution du montant du crédit inscrit sous l'article 4/624/221313/09010 – Redressement du CR 110 « Rue de la Résistance » à Bascharage et vote d'un crédit spécial de 250.000 € sous l'article 4/624/221313/10011 – Aménagement de la rue « Am Bongert » à Clemency.

Du fait que le début des travaux pour le réaménagement de la « Rue de la Résistance » sera retardé, le collège des bourgmestre et échevins propose en contrepartie de faire avancer le projet pour la pose d'une conduite à gaz dans la rue « Am Bongert » à Clemency.

Approbation unanime.

5) Urbanisation : Projet d'aménagement particulier « Am Wäert » - Approbation définitive conformément à la loi du 28 juillet 2011 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement et le développement urbain et plus précisément les dispositions relatives à l'article 108ter.

Approbation unanime.

6) Transactions immobilières – Approbation de cinq actes notariés conclus entre le collège des bourgmestre et échevins et cinq riverains de la « Cité Charles de Gaulle » pour une parcelle de terrain sise à Bascharage, au lieu-dit « Cité Charles de Gaulle » à Bascharage.

Approbation unanime.

7) Règlement d'utilisation des salles, cours d'école et places de la Gemeng Käerjeng.

La commune de Käerjeng dispose de plusieurs salles, cours d'école et places publiques qu'elle veut donner en location ou mettre à disposition des sociétés locales et des habitants de la commune de Käerjeng. Le collège échevinal propose en conséquence d'en réglementer l'utilisation.

Approbation par dix voix (CSV, déi gréng, BIGK, DP) contre cinq (LSAP).

8) Budget ordinaire – 2/831/708213/1 : Fixation des tarifs pour l'utilisation des centres culturels, salles, cours d'école et places dans la Gemeng Käerjeng.

Approbation par dix voix (CSV, déi gréng, BIGK, DP) contre cinq (LSAP).

9) Taxe de chancellerie – Introduction d'une taxe pour la délivrance d'un dossier intégral des plans et règlements relatifs à l'aménagement des communes.

Approbation par dix voix (CSV, déi gréng, BIGK, DP) contre cinq (LSAP).

10) Approbation de la convention conclue entre la Gemeng Käerjeng et la Fondation « Stëftung Hëllef Doheem » assurant le service « Appel Assistance Externe », appelé « Téléalarme ».

Présentation et approbation unanime de la convention de collaboration conclue en date du 10 août 2012 entre la Gemeng Käerjeng et la Fondation « Stëftung Hëllef Doheem », portant réorganisation et remplaçant les conventions signées entre la fondation et les deux anciennes communes de Bascharage et de Clemency. La date d'entrée en vigueur est fixée au 1er octobre 2012.

11) Approbation d'un contrat de bail conclu entre la Gemeng Käerjeng et la société

TANGO S.A. pour la location d'une surface de 80 m2 pour la mise en place d'un système de mobilophonie et autres.

Approbation unanime.

12) Approbation d'un contrat de bail conclu entre la Gemeng Käerjeng et la direction générale des Postes et Télécommunications pour la mise à disposition d'un emplacement d'environ 1 are, rue du X Septembre à Hautcharage, sur la parcelle sans numéro cadastral, section BB de Hautcharage, pour l'installation d'une guérite de télécommunications.

Approbation unanime.

13) S.I.G.I. Syndicat Intercommunal de la Gestion Informatique) – Demande d'adhésion des communes de Koerich, Waldbillig et Schieren.

Approbation unanime.

14) Budget ordinaire 2012 : Allocation de subsides aux associations sportives pour l'exercice 2012 (2ème tranche).

Approbation unanime. Le montant total des subsides alloués s'élève à 83.342,50 €.

15) Budget ordinaire 2012 : Tableau collectif concernant les dépassements de crédits.

Approbation unanime pour le tableau des modifications budgétaires présenté. Le surplus de dépense s'élève à 250.157,77 €.

16) Budget ordinaire 3/542/648211/2 P – KLIMABÜNDNIS – Adhésion de la Gemeng Käerjeng – Décision de principe.

Approbation unanime.

17) Mise en place d'installations photovoltaïques en copropriété sur les immeubles de la Gemeng Käerjeng – Règlement sur l'utilisation des toitures communaux.

Pour stimuler d'avantage et en complément aux mesures et aides étatiques, le recours aux sources d'énergie renouvelables, la commune propose à cette fin de mettre les toitures de la maison relais et de l'atelier communal de Clemency à la disposition des habitants. Un règlement définit les modalités exactes.

Approbation unanime.

18) Enseignement – Approbation de l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement fondamental de la Gemeng Käerjeng pour les entités de Bascharage et de Clemency pour l'année scolaire 2012/2013.

Approbation unanime.

19) Personnel communal: Structures d'accueil : Fixation des primes de responsabilité à attribuer au chargé de direction (m/f), au chargé de direction adjoint (m/f) et au responsable administratif (m/f) avec effet au 1er septembre 2012.

Approbation unanime.

20) Modification des tarifs de chèque-service accueil applicable dans la Gemeng Käerjeng depuis le 3 septembre 2012.

Approbation unanime.

21) Personnel temporaire : Approbation de contrats de louage de services dans le cadre des structures d'accueil et de l'école de musique de la commune de Käerjeng.

Approbation unanime

22) Commission consultative de la mobilité – Nomination de Monsieur Claude Goedert, ingénieur, comme secrétaire.

Approbation unanime.

23) Confirmation d'un règlement de circulation, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins pour la « Rue de la Résistance » à Bascharage.

Approbation unanime pour un règlement temporaire valable jusqu'au 15 septembre 2012.

24) Séance secrète.

25) Questions et réponses.

Fin de la séance à 12.30 heure